

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Code	ECLG3B43AIP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	336 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Barbara PILETTE (barbara.pilette@helha.be) Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour les étudiants :

- de réaliser un stage d'envergure dans le milieu professionnel, et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements,
- de vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier,
- de participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution,
- de se positionner par rapport à leurs pratiques
- de rédiger un rapport de stage
- de se préparer à leur intégration dans la vie professionnelle

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage
- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche**

systémique

- 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client
5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECLG2B30AIP

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG3B43AIPA	Stage II	324 h / 15 C
ECLG3B43AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG3B43AIPA	Stage II	150
ECLG3B43AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage "Séminaire de préparation à la vie professionnelle" et "Stage II" permettent toutes deux de préparer l'étudiant à entrer dans le milieu professionnel, de développer un sens critique et de mener une réflexion sur l'analyse d'une problématique et la gestion de projets.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage II			
Code	4_ECLG3B43AIPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	324 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Barbara PILETTE (barbara.pilette@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage concerne le cycle complet de "Stage en entreprise", allant de la compréhension des objectifs et des choix de départs, jusqu'au stage proprement dit et la rédaction d'un rapport.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage
- Maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle
- Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle vis-à-vis des personnes rencontrées
- Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité et de proactivité
- Adopter une attitude réflexive
- Pouvoir apporter des solutions à un problème
- Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives
- S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession
- Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration
- Rédiger un rapport en respectant une trame

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du stage est négocié de commun accord entre l'étudiant, l'entreprise et le responsable des stages du département. Le stage de Bloc3 doit permettre au Bachelier en Management de la Logistique :

- de mettre en pratique les acquis théoriques de la formation
- d'approcher méthodologiquement des situations problématiques
- d'adopter une approche réflexive
- d'apporter des solutions
- de délivrer un Travail de fin d'Etudes lié à l'entreprise

L'activité d'apprentissage couvre non seulement la durée du stage proprement dit, mais aussi l'amont et l'aval du stage (choix, démarches, rapport de stage, communications, ...).

Démarches d'apprentissage

- Exposé de rentrée de la coordination de section

- Suivi de l'étudiant dans les différentes étapes : recherche d'un lieu de stage, activation de la procédure d'acceptation et d'enregistrement du stage, stage proprement dit, rédaction du rapport de stage
- Evaluation de l'étudiant : équipe enseignante et Maîtres de Stage

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exposé introductif du Coordinateur (en principe au début de l'année académique)
- Mise à disposition de propositions de lieux de stages sur la plate-forme e-learning (à titre informatif)
- Entretiens individuels de préparation aux stages
- Suivi par le Responsable des stages du département et les membres de l'équipe pédagogique (avec contacts avec les Maîtres de Stages en entreprise)

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Document de guidance
- Guide de rédaction du rapport de stage
- Documents de stages : demande, convention, document d'assurance, grille d'évaluation du Maître de Stage
- Cours antérieurs et recherches personnelles de l'étudiant
- Règlements
- Plate-forme d'e-learning

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant portera sur les aspects suivants :

- grille d'évaluation du Maître de Stage (65 %)
- rapport de visite de l'enseignant auprès de l'entreprise (15%)
- rapport de stage écrit de l'étudiant (20%)
- prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté).

Un stage de B3 n'est pas organisable au Q3. L'AA devra être représentée dans sa totalité l'année académique suivante.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro).

Un stage de B3 n'est pas organisable au Q3. L'AA devra être représentée l'année académique suivante.

Les étudiants diplômables en janvier sont susceptibles de réaliser leur stage de bloc 3 pendant le Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100	Stg	100
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de préparation à la vie professionnelle			
Code	4_ECLG3B43AIPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage permet à l'étudiant de se préparer à entrer sur le marché de l'emploi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Prendre conscience de ses ressources dans l'optique d'une recherche d'emploi
- Identifier l'ensemble des informations nécessaires à son statut de demandeur d'emploi
- Rédiger un cv attractif et créatif ainsi qu'une lettre de motivation cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles
- Piloter sa recherche d'emploi
- Préparer un entretien d'embauche

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Piloter sa recherche d'emploi

Connaissance de soi pour préparer CV, lettre de motivation et entretien d'embauche

CV et lettre de motivation

Préparation à un entretien d'embauche

Participation active au Job Day Helha Mons

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques

Participation obligatoire au Job Day Helha Mons (sauf exception à valider)

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes personnelles

PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera sous la forme de la participation à 2 activités (entretien d'embauche et jobday) ainsi que de la remise de 2 travaux reprenant les éléments travaillés au cours de l'année.

Etudiants diplômables en janvier :

Les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle l'étudiant sera interrogé seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).